

En 1927 il fut décidé de procéder à une analyse plus approfondie des finances des provinces couvrant les dépenses et recettes extraordinaires aussi bien que les ordinaires.

Sous-section 1.—Recettes et dépenses provinciales.

Recettes et dépenses ordinaires.—Pendant le dernier exercice dont on possède les chiffres définitifs, terminé en 1931, le revenu ordinaire des neuf provinces s'est totalisé à \$179,143,480, contre \$188,154,910 en 1930, \$183,598,024 en 1929, \$132,398,729 en 1925, \$92,653,023 en 1920 et \$50,015,795 en 1916. Les dépenses ordinaires globales en 1931 se sont chiffrées par \$190,754,202, contre \$184,804,203 en 1930, \$177,542,192 en 1929, \$136,648,242 en 1925, \$88,250,675 en 1920 et \$53,826,219 en 1916. Ainsi, dans le court espace de 15 ans, les revenus ordinaires des provinces se sont accrus de 258 p.c. en même temps que leurs dépenses ordinaires augmentaient de 254 p.c.

Parmi toutes les provinces, c'est l'Ontario qui en 1931 avait les plus fortes recettes, soit \$54,390,092, le Québec et la Colombie Britannique venant ensuite avec \$41,630,620 et \$23,988,199 respectivement. Quant aux dépenses globales effectuées au cours de la même année, c'est encore l'Ontario qui est à la tête, avec \$54,846,994; le Québec se classe deuxième avec \$40,854,245 et la Colombie Britannique troisième avec \$27,931,866. En ce qui concerne les recettes per capita de la population, la Colombie Britannique est première (\$34.55) et l'Île du Prince-Edouard dernière (\$13.06). Les statistiques se rapportant aux recettes et déboursés de 1930 et 1931 figurent dans les tableaux 25 et 26; pour l'accroissement absolu et per capita des recettes et dépenses ordinaires, voir les tableaux 27 et 28.

Accroissement de la taxation provinciale.—Autrefois, les subsides du gouvernement fédéral, s'ajoutant aux revenus que les provinces tiraient de leurs ressources naturelles et aux émoluments perçus pour certains services rendus aux citoyens, couvraient à peu près la totalité de leurs dépenses, supprimant dans la plupart des provinces la nécessité de toute taxation; mais cet état de choses s'est complètement transformé depuis le commencement du siècle, en raison de l'essor pris par les attributions gouvernementales. Malheureusement on ne possède pas les chiffres de la taxation provinciale antérieurement à 1916, mais les analyses effectuées par le Bureau Fédéral de la Statistique révèlent qu'en 1916 la taxation provinciale n'était que de \$15,025,281, tandis qu'en 1931, c'est-à-dire 15 ans après, elle se chiffrait par plus de six fois autant, soit \$92,550,438, sans comprendre les bénéfices découlant de la vente des spiritueux, des permis, etc.

La vulgarisation de l'automobile, tant pour les affaires que pour les loisirs, est clairement indiquée par les recettes croissantes découlant des permis accordés par les gouvernements provinciaux. En 1921, les recettes globales provenant de cette source se chiffraient, pour toutes les provinces, par \$7,857,751, pour atteindre \$9,290,900 en 1922, \$13,020,607 en 1925, \$15,822,339 en 1927, \$21,735,827 en 1929, pour baisser toutefois à \$20,321,207 en 1930 et \$19,952,575 en 1931.

Le gonflement du revenu de la taxe de la gazoline est une autre marque de la vulgarisation de l'automobile. En 1923, le Manitoba et l'Alberta étaient les deux seules provinces montrant des revenus de cette source, le total étant de \$280,404. En 1924, cinq provinces: l'Île du Prince-Edouard, le Québec, le Manitoba, l'Alberta et la Colombie Britannique ont prélevé en taxes sur la gazoline la somme de \$559,543, tandis qu'en 1925 les mêmes provinces, plus l'Ontario, ont encaissé